



Le Centre d'études sur le droit international et la mondialisation,
avec la collaboration de Droits et Démocratie,
a le plaisir de vous inviter à une conférence de



M^e EDUARDO BERTONI

Rapporteur spécial sur la liberté d'expression
de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme
de l'Organisation des États Américains (OÉA).

FREEDOM OF EXPRESSION IN THE AMERICAS:

THE WORK OF THE OFFICE OF THE SPECIAL RAPPORTEUR AND RECENT DECISIONS OF THE INTER- AMERICAN COURT OF HUMAN RIGHTS

Pour de plus amples
informations, contactez :

Aurélié ARNAUD
Centre d'études sur le droit
international et la mondialisation
(CEDIM)
Université du Québec à Montréal
Pavillon Hubert-Aquin
Local A-1550
Tel : (514) 987 3000 # 8315
cedim@uqam.ca
<http://www.cedim.uqam.ca>

Le système interaméricain de protection des droits de la personne constitue un incontournable pour la promotion et le respect des droits humains dans les Amériques. Pourtant son rôle et son importance restent mal connus au Canada, pays non signataire de la Convention américaine relative aux droits de l'Homme. Dans un contexte de consolidation des démocraties, la communauté des États américains a réaffirmé la nécessaire interdépendance des concepts de démocraties, État de droit et respect des droits humains, en particulier du droit à la liberté d'expression, par divers instruments internationaux, dont la Charte démocratique interaméricaine et la Déclaration de principes sur la liberté d'expression, ainsi que par le rôle de premier plan joué par la Cour et la Commission interaméricaines des droits de l'Homme. Le Bureau du Rapporteur pour la liberté d'expression a été mis en place par la Commission interaméricaine en 1997. Depuis lors, le Bureau a permis de renforcer le droit à la liberté d'expression notamment en formulant des recommandations aux gouvernements, en produisant des rapports sur les pays, en effectuant des visites sur le terrain et en participant au processus d'instruction des recours individuels devant la Commission et la Cour interaméricaine. Cependant, beaucoup de chemin reste à faire dans une région où les exemples d'obstacles au droit à la liberté d'expression sont nombreux (entre autres, assassinats de journalistes, menaces, censures, monopoles, répression de manifestation et dans une certaine mesure la lutte contre le terrorisme). Le Rapporteur spécial se déplace au Canada à un moment où la liberté d'expression fait l'actualité. La présentation de M. Bertoni visera à souligner l'importance de la liberté d'Expression pour la protection des droits de la personne dans les Amériques, à préciser le travail du bureau du Rapporteur au sein de l'OEA et de la Commission interaméricaine. Cette rencontre lui permettra aussi d'exposer les derniers succès concernant le droit à la liberté d'expression auprès de la Cour interaméricaine des droits de l'Homme.



INSTITUT
D'ÉTUDES
INTERNATIONALES
DE MONTRÉAL

UQÀM

Université du Québec à Montréal

Judi, 24 Mars 2005
12h30 à 14h00

Salle des Boiseries, UQÀM
Pavillon Judith-Jasmin
Local J-2805

**La conférence sera donnée en anglais seulement. Aucune traduction
simultanée ne sera fournie.**